

GROUPE DE TRAVAIL « ETAT DE REFERENCE SANITAIRE »

Réunion du 05 octobre 2017

Etaient présents :

MM. Denis STOLF, Jean-Marc FLEURY, et Benoît JAQUET, pour le CLIS,
M. Marc DEMULSANT, pour la Préfecture de la Meuse,
Mme Céline PRINS pour l'ARS Grand Est,
M. Michel VERNAY pour Santé Publique France,
M. Dominique LAURIER pour l'IRSN (par téléphone).

1) Rappel du contexte

Demande ancienne du CLIS relancée en 2013 par les travaux de l'ORSAS Lorraine à la demande de l'ANDRA.

Evolution du projet de stockage et apparition d'autres projets liés au nucléaire (Saint-Dizier, Joinville). Prise en compte de l'impact éventuel du centre de stockage de l'Aube s'il est inclus dans le périmètre de l'étude.

2) Définition des objectifs

Mesurer l'état de santé de la population à un instant T, dans un périmètre à définir, à partir des données existantes (sanitaires et socio-économiques), avec la possibilité d'une part de récolter des données antérieures (jusqu'à 2009/2010, afin de compenser l'impact de la faible population du secteur) et d'autre part, de disposer d'éléments de comparaison avec un groupe miroir.

Mettre l'accent sur les pathologies et les indicateurs de santé pertinents liés à l'impact éventuel du stockage (pathologies fortement en lien avec l'exposition aux rayonnements ionisants, indicateurs de santé mentale/psychique...).

A terme, être en mesure :

- de suivre les évolutions de l'état de santé de la population en comparant cet état de santé à des instants différents,
- de contribuer à décrire l'impact potentiel du centre de stockage.

D'une manière générale, préciser les limites de la démarche et justifier les choix effectués (pour le périmètre par exemple).

3) Aspects spécifiques au projet

Prendre en compte les mouvements de population (en choisissant des indicateurs pertinents de ces mouvements), ce qui semble aujourd'hui possible d'un point de

vue sanitaire, moins d'un point de vue socio-économique (important d'associer l'INSEE aux réflexions).

Appréhender l'impact des transports (nécessité de disposer des informations sur les trajets).

Tenir compte des démarches de surveillance existantes (SPF et INSERM).

La prochaine réunion est prévue le jeudi 30 novembre 2017 à 10h30 dans les locaux du CLIS à Bar le Duc, en présence des membres de la commission « Environnement-Santé » du CLIS qui souhaitent suivre les travaux du groupe, et éventuellement d'un représentant de l'INSEE.

L'objectif de cette réunion est de valider les zones d'étude à partir des propositions de l'ARS, de SPF et de l'IRSN.

D'ici là, tous les documents disponibles sur ce sujet seront transmis à l'ensemble des participants